

CIBOX

YOUR MOBILITY PARTNER

INNOVATION QUALITY SERVICE



RAPPORT SEMESTRIEL FINANCIER 2025

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER.....	3
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....	4
1. Faits marquants de la période écoulée	4
2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé	5
3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière	6
4. Évènements post-clôture semestrielle et perspectives	6
5. Investissements et activités en matière de recherche et développement	7
6. Rémunération des mandataires sociaux	7
7. Facteurs de risque	8
BILAN ACTIF.....	15
BILAN PASSIF	17
COMPTE DE RÉSULTAT.....	18
TABLEAU DE FINANCEMENT.....	19
ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS.....	20
NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS	20
NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES.....	20
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	20
NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN	22
NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	24
NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	25
NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE	25
NOTE 8. EFFECTIF	25
NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	25
NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX	25
NOTE 11. RISQUE PAYS.....	25
NOTE 12. CRÉDIT-BAIL	25
NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE	25
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ.....	26

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Alfortville,

Le 31 octobre 2025

Le Président Directeur Général

Georges Lebre

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Faits marquants de la période écoulée

Démarrage du site industriel de Revin

Au cours du premier semestre 2025, CIBOX a concentré ses efforts à la bonne mise en service de son site industriel de Revin créant un impact temporaire sur sa dynamique commerciale.

L'assemblage de vélos par CIBOX sur le site définitif a démarré le 7 avril avec une montée en puissance progressive des capacités de production tout au long du second trimestre 2025 pendant lequel plus de 2.000 vélos ont été assemblés. Ces premières productions de vélos ont permis de constituer des stocks nécessaires aux ventes de l'été.

L'inauguration officielle du site de Revin a eu lieu le 11 juin 2025.

Afin de préparer sa montée en puissance commerciale, CIBOX a installé sa seconde ligne d'assemblage portant aujourd'hui la capacité de production sur son site industriel à 600 vélos à assistance électrique par jour.

Renouvellement et élargissement des gammes pour couvrir l'ensemble de la demande du marché

Sur 2025, l'objectif de CIBOX est le renouvellement et l'élargissement de ses gammes de produits afin de renforcer sa prise de parts de marché.

Sur les trottinettes, dans une volonté de montée en gamme sur ce segment, CIBOX prévoit la commercialisation de 3 nouveaux modèles d'ici à la fin de l'année :

- Une trottinette urbaine performante en collaboration avec ALPINE : la 100A GT sera commercialisée pour la période de Noël.
- Le lancement de 2 nouveaux modèles co-brandés avec Dakar (partenariat initié en 2024) avec de nouvelles trottinettes de type SUV Tout Chemin équipées de roues de 11" et comme pour le modèle Alpine équipées des dernières technologies électroniques de YEET.ME (CIBOX)
- Des trottinettes urbaines équipées de grandes roues de 12" ont été livrées cet été 2025.

Sur les vélos, CIBOX a lancé deux nouveaux modèles assemblés sur son site de Revin et bénéficiant au-delà de leur identité « Assemblés en France », d'un positionnement prix aujourd'hui particulièrement attractif.

Sur la deuxième partie de l'année, CIBOX lancera des nouveautés et prépare l'année 2026 :

- Une gamme moderne au design affirmé avec des modèles Cargo de type Long Tail au mois d'août et Short Tail. Le Long Tail YEET.ME DAYA CARGO 2 est équipé de batteries allant jusqu'à de 1 200Wh, parmi les plus puissantes du marché et permet ainsi une mobilité pour la famille avec des accessoires adaptés. Le Short Tail YEET.ME DAY COMPACT sera la grande nouveauté de la fin d'année (disponible dès novembre), il sera pourvu d'une boîte de vitesses automatique à 2 rapports, une innovation poussant encore plus loin la facilité d'utilisation et un entretien limité.
- Une gamme YEET.ME au design vintage de type « Hollandais » avec des finitions premium verra le jour début 2026.
- La gamme de produits au design plus classique s'étoffera dans les prochains mois avec de nouveaux équipements qui renforceront ses performances : freins hydrauliques, capteur de couple nouvelle génération, moteur central 80Nm,...

Avec ces nouveaux produits et sa propre gamme de composants électroniques, CIBOX sera en capacité de couvrir l'ensemble des besoins du marché à la fois au travers de sa marque YEEP.ME et pour le compte de marques Distributeur ou tierces du marché offrant de nouveaux leviers de croissance.



Lancement d'un club des actionnaires

CIBOX prévoit de lancer son club des actionnaires fin 2025 ou début 2026. Ouvert à tous les détenteurs d'une action et plus, ce club aura pour but de renforcer la proximité avec les actionnaires en les associant notamment à des visites de site ou à des échanges exclusifs avec les dirigeants.

2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé

Au cours du premier semestre 2025, les efforts de CIBOX ont été focalisés sur la mise en service de l'usine de Revin, cette focalisation a logiquement pénalisé temporairement la dynamique commerciale.

L'activité du premier semestre 2025 montre une légère hausse du chiffre d'affaires, atteignant 4,3 millions d'euros, soit une progression de 2 % par rapport à la même période en 2024 (4,2 millions d'euros), étant rappelé que le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 était en croissance de 67% par rapport à l'année précédente.

La part des ventes de vélos dans le chiffre d'affaires progresse logiquement, à 67% du chiffre d'affaires de la période (vs 49% au premier semestre 2024). Les trottinettes électriques représentent 21% des ventes (vs 38% au S1 2024). Le reste de l'activité est constitué de la vente d'accessoires et de services.

Les tensions au Moyen-Orient ont également impacté ce semestre en allongeant les délais de réception de certains composants, le trafic maritime étant particulièrement dense dans certains ports.

Sur le plan commercial, CIBOX a poursuivi sa stratégie de réappropriation de ses ventes via ses canaux digitaux (site YEEP.ME et Market Places). Ces canaux, qui ont surperformé sur la période en comparaison à la distribution, apportent de nombreux bénéfices tels qu'une relation directe avec les utilisateurs. Ce lien direct permet à CIBOX de mieux s'adapter à la demande, en permettant à CIBOX de réaliser un meilleur pilotage de ses ventes notamment en termes de prix et de stocks. Cette activité a nécessité et continue à requérir certains investissements en matière de système d'information sur la relation client et humains sur les services.

Ainsi, les ventes en ligne représentent 67% du chiffre d'affaires total du semestre (vs 49% au S1 2024).

Au premier semestre 2025, CIBOX a maintenu le cap dans sa stratégie de développement de sa marque YEEP.ME offrant simplicité, durabilité et accessibilité à ses utilisateurs. Au premier semestre, les ventes de ces produits ont représenté 59% des ventes totales de produits et accessoires de la période.

Enfin, les ventes du semestre ont été tirées par l'international qui représente plus de 40% du chiffre d'affaires de la période.

3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière

Au premier semestre 2025 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 4 285 milliers d'euros contre 4 233 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent soit une croissance de 2 % sur la période.
- La marge brute atteint 1 172 milliers d'euros contre 935 milliers d'euros à la même période en 2024. Elle représente 27,3% du chiffre d'affaires soit un taux de marge brute en progression de 5 points en lien avec le développement des ventes digitales.
- Les autres achats et charges externes ont augmenté de 35% à 1 556 milliers d'euros (1 151 milliers d'euros au 30 juin 2024). Cette hausse provient principalement d'une part des commissions payées aux marketplaces, et des frais de transport sur vente engendrés par l'essor du digital, et d'autre part des coûts de personnel intérimaire en lien avec le démarrage du site industriel et cette phase de recrutement et formation.
- Les charges de personnel s'élèvent à 1 089 milliers d'euros contre 621 milliers d'euros au premier semestre 2024 du fait des recrutements opérés dans le cadre de la montée en charge du site de Revin. A fin juin 2025, CIBOX comptait ainsi une quarantaine de collaborateurs contre une vingtaine à fin juin 2024. L'équipe de production est aujourd'hui en place sur le site ardennais et pleinement mobilisée pour sécuriser l'exécution des commandes à venir sur le second semestre, même si une montée en puissance est également prévue.
- L'excédent brut d'exploitation reste ainsi négatif à hauteur de 1 493 milliers d'euros contre une perte de 854 milliers d'euros au premier semestre 2024.
- Le résultat d'exploitation est une perte de 1 756 milliers d'euros (vs une perte de 935 milliers d'euros sur le premier semestre 2024).
- Le résultat financier est un gain de 19 milliers d'euros contre une perte de 36 milliers d'euros pour la même période l'an passé.
- Le résultat exceptionnel est nul pour le premier semestre 2025.
- Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de la période est négatif à hauteur de 1 737 milliers d'euros à comparer à une perte de 970 milliers d'euros enregistrée au premier semestre 2024.

Au 30 juin 2025, la trésorerie s'élevait à 1 558 milliers d'euros (1 657 milliers d'euros à fin décembre 2024), intégrant les disponibilités (1 071 milliers d'euros), la valeur nette de la participation minoritaire détenue dans la société cotée DMS (336 milliers d'euros) et les titres Cibox auto-détenus (151 milliers d'euros de valeur nette).

Au 30 juin 2025, la dette financière brute s'établit à 3 644 milliers d'euros (3 755 milliers d'euros au 31 décembre 2024) et se compose essentiellement de l'encours du contrat d'affacturage (441 milliers d'euros), d'obligations remboursables en actions (578 milliers d'euros), d'obligations convertibles en actions (750 milliers d'euros) et d'autres engagements (prêt garanti par l'Etat dont le solde au 30 juin 2025 s'élève à 1 275 milliers d'euros et de 600 milliers d'euros d'autres financement à moyen terme).

4. Évènements post-arrêté semestriel et perspectives

Un troisième trimestre en ligne avec la feuille de route

Sur le troisième trimestre de l'année 2025, CIBOX affiche un chiffre d'affaires de 5,2 M€ contre 2,6 M€ au titre du troisième trimestre 2024. Cette forte progression doit être appréciée au regard de deux

facteurs : un effet de rattrapage dans l'exécution des commandes suspendues à la mise en service effective du site de Revin et les retards constatés dans la réception de composants qui avaient pénalisé le niveau d'activité sur la fin du premier semestre. Cette évolution reste pour autant très encourageante et conforte la confiance de l'entreprise dans la montée en puissance attendue de l'activité.

Au total, sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de CIBOX ressort à 9,5 M€ (vs 6,8 M€ en 2024), soit une croissance d'environ +40% par rapport à la même période l'année dernière.

Perspectives du second semestre 2025

Malgré la prudence imposée par le contexte économique général, CIBOX réaffirme sa confiance avec deux défis à relever à court terme :

- La sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en composants et la logistique afin de prévenir tout risque de rupture de charge sur sa production et ses ventes ;
- L'obtention de financements alternatifs ou complémentaires à l'émission d'obligations remboursables en actions afin d'accompagner les investissements de 2026 et le besoin en fonds de roulement associé à la montée en puissance du site de Revin et au déploiement de nouvelles générations de produits en marque propre. Sur ce volet, une démarche active est aujourd'hui engagée.

Sur le terrain industriel, si des investissements restent encore programmés, le site de Revin est aujourd'hui prêt à monter en puissance avec toujours en ligne de mire une production de 20 000 vélos pour cette année 2025.

Sur le terrain commercial, les perspectives restent favorables avec une stratégie, qui porte déjà ses fruits, articulée autour de 2 axes clés :

- Le développement de la production de vélos pour des marques partenaires européennes et donc à l'international. Déjà plus de 50% du CA du 3ème trimestre ;
- Le développement des ventes à sa marque propre YEET.ME (59% du chiffre d'affaires du premier semestre 2025) offrant simplicité, durabilité et accessibilité à des utilisateurs aujourd'hui plus matures et exigeants ; et ceci notamment sur les canaux de commercialisation digitaux.

5. Investissements et activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours du 1^{er} semestre écoulé des frais de développement pour 128 milliers d'euros relatifs au projet de Revin et au développement de nouveaux produits.

6. Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ont perçu une rémunération brute de 120 milliers d'euros au cours du premier semestre 2025.

7. Facteurs de risque

Les risques décrits ci-dessous sont à la date du présent Rapport Semestriel Financier, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net ⁽¹⁾
1. Risques sectoriels			
<i>Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque lié à la concurrence</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
2. Risques opérationnels			
<i>Risques liés aux produits commercialisés</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à l'accès aux financements</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque de dépendance envers ses fournisseurs</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques clients</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux systèmes d'information</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs clés</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux stocks</i>	Faible	Moyenne	Faible
<i>Risques liés au transport</i>	Faible	Moyenne	Faible
<i>Risques liés à l'activité</i>	Moyenne	Moyenne	Faible
<i>Risques industriels</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux mouvements sociaux</i>	Moyenne	Moyenne	Faible
3. Risques financiers			
<i>Risques de change</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques sur les actions propres et autres placements financiers</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
4. Risques juridiques			
<i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la réglementation et à son évolution</i>	Moyenne	Élevée	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

7.1 Risques sectoriels

i. Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants

La fermeture de nombreuses usines au plus fort de la crise sanitaire en 2020 combinée à une forte croissance de la demande mondiale sur les produits électroniques, notamment en Chine, ont engendré depuis le début de l'année 2021 une tension importante sur la disponibilité de certains matériaux et composants nécessaires à la fabrication de trottinettes et vélos à assistance électriques

commercialisés par la Société. Cela a affecté particulièrement les composants électroniques (chipsets, batteries) et l'aluminium, impactant directement les délais d'approvisionnement et les prix.

Parallèlement, entre fin 2020 et début 2023, la forte demande sur les produits s'est répercutée également sur le transport maritime. Durant cette période, les compagnies maritimes ont réduit le nombre de navires en circulation, en particulier à destination de l'Europe, afin de privilégier des lignes plus rentables. Cette réduction de capacité a entraîné une hausse significative des coûts de transport des marchandises en provenance de l'Asie.

Par ailleurs, depuis le second semestre 2023, des tensions géopolitiques ont impacté le trafic maritime dans le canal de Suez, engendrant retards, annulations, et détournement de routes par le cap de Bonne-Espérance.

Dans ce contexte, la Société demeure occasionnellement impactée par des retards d'approvisionnement de composants et de produits finis. Ces retards pourraient impacter les délais de livraison aux clients, décaler le chiffre d'affaires associé, voire conduire à l'annulation de certaines commandes en cas de délais trop importants.

ii. Risques liés à la concurrence

La Société intervient sur un marché concurrentiel. Bien qu'elle bénéficie d'un positionnement différenciant, notamment grâce au caractère innovant de ses produits, en particulier sur la catégorie de la mobilité électrique, et à une connaissance approfondie de ses clients, la Société demeure confrontée à des concurrents disposant de ressources financières importantes. Ceux-ci pourraient être susceptibles de mobiliser des ressources pour renforcer leurs parts de marché, à l'aide d'une stratégie tarifaire agressive, ce qui pourrait impacter défavorablement le chiffre d'affaires et les résultats de la Société.

iii. Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques

Dans un contexte de politique et géopolitique incertain (conflit en Ukraine, situation au Moyen-Orient), la Société est confrontée à un risque général pouvant conduire aux effets suivants :

- Baisse de la demande des consommateurs finaux en produits de micromobilité dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat ;
- Hausse des taux d'intérêts et du coût de financement des opérations et d'investissements ;
- Baisse des financements et des subventions
- Hausse des coûts de l'énergie, dans un contexte où la mise en place du site industriel de Revin génère une forte croissance de la consommation énergétique de la Société ;
- Impact sur les chaînes d'approvisionnement et logistiques.

Ces risques pourraient être aggravés en cas de nouvelle crise sanitaire.

Afin de contenir ces risques, CIBOX a adapté dans la mesure du possible son organisation du travail afin de prendre les mesures adéquates, le cas échéant, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires mais également pour maintenir ses engagements et la poursuite de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, la Société demeure attentive à l'évolution du contexte géopolitique et à ses conséquences éventuelles sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

7.2 Risques opérationnels

i. Risques liés aux produits commercialisés

La Société est présente sur un marché en constante évolution et elle doit par conséquent être capable d'offrir à ses clients les produits demandés par les consommateurs. Si à un moment donné, la Société se trouvait dans l'impossibilité de fournir à ses clients des produits répondant à leurs attentes, une telle situation aurait un fort impact défavorable significatif sur la situation financière de la Société.

En particulier, la mobilité électrique constitue un marché encore émergent où les besoins des consommateurs vont évoluer, et où certains produits pourraient souffrir à l'avenir d'un effet de mode.

Sur ce même marché, les enseignes de distribution, clientes de la Société se montrent prudentes sur leur niveau de stock, faisant reposer sur la Société un risque stock plus important que dans ses autres catégories. Si la Société n'arrivait pas à correctement anticiper les tendances du marché, sa situation financière pourrait être impactée par une baisse de son niveau d'activité, et un risque d'obsolescence d'une partie de ses stocks.

Par ailleurs, la situation financière de la Société pourrait être affectée en cas de survenance de problèmes significatifs de qualité sur les produits qu'elle commercialise. Bien que la Société veille précautionneusement au respect des normes ainsi qu'à la qualité des composants et sur les processus de fabrication mis en œuvre par ses fournisseurs, le caractère technique des produits de mobilité, intégrant notamment des batteries en lithium, comporte des risques inhérents de dysfonctionnement voire d'inflammation. Au-delà des conséquences potentielles sur l'image et la réputation de la Société, de tels événements pourraient générer des coûts substantiels liés, entre autres, à l'exercice des garanties produits, à la mise en place de campagne de rappel, aux coûts logistiques ou encore au remplacement des produits défectueux. Néanmoins, une partie de ces coûts pourrait toutefois être couverte par les programmes d'assurance de la Société.

Afin de réduire ces risques, et plus généralement de mieux maîtriser les activités amont de son business, la Société a pris la décision d'internaliser la production de ses vélos à assistance électrique.

ii. Risques liés à l'accès aux financements

La Société finance son activité et le besoin en fonds de roulement associé à l'aide (i) d'un contrat de financement de créances commerciales et commandes associées et (ii) de lignes de crédit documentaire import, et d'autres lignes de financement à court terme. La Société a par ailleurs souscrit à un Prêt Garanti par l'État en avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Elle a également recours à l'émission de nouvelles actions et d'instruments financiers donnant un accès au capital (obligations remboursables en actions, obligations convertibles en actions).

En fonction de son développement, la Société, qui a généré des pertes au cours des derniers exercices dans un contexte de montée en puissance du site industriel de Revin, et qui dispose de besoins de financement, a régulièrement recours à de nouveaux financements de différentes natures pour accompagner le développement de son activité sur le marché de la mobilité électrique. En particulier, la construction de l'usine de Revin engendrera des investissements qui nécessiteront la mise en place de financements spécifiques.

Si la Société ne parvenait pas à obtenir ces financements cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière. En cas de matérialisation de ce risque, la société pourrait se retrouver à court de liquidités et potentiellement en défaut.

Au regard de sa mitigation :

i. L'entreprise opère sur un secteur porteur ;

ii. En tant que société cotée sur Euronext Growth Paris, l'accès à la liquidité repose également sur la possibilité d'accéder au marché pour procéder à des opérations de financement (émission d'actions ou d'autres titres), ce que l'entreprise effectue régulièrement.

iii. Risque de dépendance envers ses fournisseurs

La Société entretient des relations étroites et stratégiques avec plusieurs fournisseurs clés, tant dans le domaine de la mobilité urbaine que dans celui du stockage numérique. Une détérioration éventuelle de ces relations pourrait avoir des répercussions défavorables sur la situation financière de la Société, notamment par une hausse du coût d'approvisionnement ou par des risques de ruptures d'approvisionnement de certains produits.

Néanmoins, l'entreprise dispose d'une maîtrise approfondie de la conception de ses produits de mobilité, notamment sur les composants critiques, ce qui lui confère une capacité à identifier et contractualiser avec de nouveaux partenaires en cas de besoin. Ainsi, une éventuelle cession de collaboration avec un fournisseur clé pourrait être contenue, ses impacts financiers se limitant aux coûts inhérents à la recherche et mise en place de solutions alternatives, ainsi qu'à d'éventuelles pertes directement liées au changement.

L'internalisation de la production de vélos à assistance électrique permettra de réduire la dépendance envers les fournisseurs sur cette catégorie de produits.

iv. Risques clients

La Société est exposée à différents risques :

Risque d'impayés et encours clients : comme toute société ayant une activité de nature commerciale, la Société est exposée à des risques d'impayés de ses clients, qui sont essentiellement des acteurs majeurs de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Compte-tenu de la catégorie des principaux clients, et du recours à un mécanisme d'assurance-crédit (intégré au contrat d'affacturage auquel la Société a recours), ce risque est limité. Le montant des provisions sur créances clients est nul au 30 juin 2025. Le montant des créances client échues et non encore recouvrées s'est élevé à 1 844 milliers d'euros au 30 juin 2025 (1 032 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

Risque de dépendance : avec le développement du canal digital, la Société a réduit son risque de dépendance envers les grandes surfaces généralistes et les grandes surfaces spécialisées depuis 2 ans.

Au premier semestre 2025, les trois principaux clients de la Société représentent 69% du chiffre d'affaires de la Société. La Société cherche à diversifier son portefeuille clients afin de limiter au maximum son risque de dépendance, le développement des ventes via les places de marché en est une illustration, permettant notamment (i) un lien direct avec l'utilisateur des produits vendus et (ii) une plus grande réactivité.

v. Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques dans le cadre de sa gestion courante notamment. La société a recours à des systèmes de sauvegarde réguliers. Si ceux-ci devaient être détruits ou endommagés, l'activité de la Société serait perturbée significativement au moins le temps de remettre en œuvre son système et cela pourrait avoir des conséquences sur la situation financière de la Société.

vi. Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs-clés

La Société bénéficie notamment des connaissances du marché chinois de son Directeur General Délégué qui dispose d'une maîtrise de la langue, d'une connaissance de la culture chinoise et d'une forte culture industrielle indispensables pour mettre en place des relations durables avec certains fournisseurs. Un départ non préparé pourrait pénaliser l'activité de la Société et donc sa situation financière. Cependant, l'arrivée en 2017 d'un directeur général adjoint, M. Georges Lebre, devenu Président Directeur General en 2021, disposant d'un large périmètre d'intervention et disposant d'une expérience professionnelle de 20 ans avec l'Asie accumulée au cours de différents postes de direction dans des groupes de distribution, permet de contenir ce risque.

vii. Risques liés aux stocks

Les produits en stock représentent une valeur nette de 3 755 milliers d'euros au 30 juin 2025 soit 158 jours de chiffre d'affaires (127 jours au 31 décembre 2024). Ce stock est composé à la fois de produits finis et de composants, les composants étant utilisés essentiellement dans le cadre de l'assemblage de vélos à assistance électrique ainsi que dans le cadre d'une activité de service après-vente pour l'ensemble des gammes de produit, ces deux activités étant réalisées sur le site de Revin.

La destruction ou le vol de ces stocks pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société. Afin de mitiger ce risque, la Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur les stocks. Dans la mesure du possible, la Société livre directement ses clients afin de minimiser le portage des stocks.

Par ailleurs, la Société est exposée à un risque d'obsolescence de ses produits finis dans un contexte de marché où les clients et utilisateurs finaux recherchent des produits toujours plus performants, faisant peser sur l'entreprise un risque d'obsolescence sur des produits d'ancienne génération. A cet effet, au cours du premier semestre 2025, CIBOX a procédé à une dotation de provision pour dépréciation de stock d'un montant de 74 milliers d'euros, qui atteint en cumul 595 milliers d'euros au 30 juin 2025.

viii. Risques liés au transport

La Société prend en charge le transport des produits des lieux de fabrication (Europe principalement avec le site de Revin et Asie) vers les clients finaux de la Société situés en Europe. Pour cela, la Société recourt à différents transporteurs et à différents moyens de transport (routier, maritime et aérien). Tout problème lié au transport des produits (vol, retard, détérioration...) mais également la disponibilité des capacités de transport sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur le transport des produits.

ix. Risques liés à l'activité

Les marchés sur lesquels la Société évolue, production et distribution de produits de micro-mobilité, sont des marchés fluctuants. Les comportements des consommateurs finaux, sensibles à la conjoncture économique, ont un effet sur le niveau d'activité de CIBOX :

- Un effet direct pour les canaux de distribution BtoC et notamment les places de marché ;
- Un effet indirect pour les clients grossistes et distributeurs ainsi que pour les clients de l'outil industriel de Revin.

Ainsi, le marché français des vélos à assistance électrique a connu une baisse de 16% en volume en 2024, mais demeure en croissance de 46% sur longue période, i.e. depuis 2019.

L'activité de la Société est ainsi fluctuante en fonction des commandes clients, difficile à anticiper, et suppose une bonne anticipation des ressources et des besoins. Afin de faire face à cette fluctuation d'activité, la Société a mis en place des mesures visant à mitiger ce risque :

- L'entreprise peut avoir recours si nécessaire à une main-d'œuvre intérimaire ;
- Afin de pallier ce manque de flexibilité de production, la Société a mis en place des horaires modulables de ses salariés du site industriel de Revin.

x. Risques industriels

Dans le cadre de sa stratégie de croissance et de diversification, la Société dispose depuis le premier semestre 2025 d'une activité de fabrication de vélos à assistance électrique sur son site ardennais de Revin.

Bien que cette nouvelle activité ait été préparée depuis plus de 3 ans, et que la conception du site (bâtiment et implémentation industrielle) s'appuie sur des études d'ingénierie rédigées par un cabinet indépendant, cette activité demeure en phase de démarrage et reste soumise à plusieurs aléas inhérents à toute création d'activité industrielle. En particulier, CIBOX pourrait rencontrer des difficultés liées à la montée en charge de l'outil de production, à l'atteinte des standards de qualité attendus par ses clients, ou encore au recrutement et à la formation des équipes de production et d'encadrement.

Par ailleurs, des dépassements de coûts, des tensions sur les flux d'approvisionnement, la non-atteinte des rendements prévus ou encore un niveau d'activité potentiellement inférieur aux attentes pourraient affecter négativement la rentabilité attendue de cette nouvelle activité.

Bien que la Société ait mis en place des mesures de pilotage, la réussite de cette activité nouvelle ne peut être garantie.

Enfin, l'exploitation du site de Revin expose CIBOX à de nouveaux risques spécifiques aux opérations industrielles, notamment des risques environnementaux (pollution accidentelle des sols, de l'air ou de l'eau), des risques d'incendie, d'explosion, ainsi que des risques liés à la sécurité des personnes et des biens. Des mesures de prévention, incluant des systèmes de détection, des protocoles de maintenance renforcés et des formations régulières pour les équipes ont été et seront mises en place. Une surveillance particulière des zones à risque ainsi qu'une collaboration étroite avec les autorités locales et les services de secours garantissent une réactivité en cas d'incendie, conformément à la réglementation.

Il subsiste néanmoins un risque résiduel d'accident industriel susceptible d'entraîner des conséquences significatives sur le plan humain, environnemental, réglementaire et financier. Quand bien même la Société a mis en place un programme d'assurance adapté, la survenance d'un tel événement pourrait générer des coûts importants (dépollution, réparations, indemnisations, sanctions administratives), altérer la continuité d'exploitation de la Société, et/ou entraîner des poursuites judiciaires.

En outre, des évolutions réglementaires plus strictes en matière environnementale ou de sécurité industrielle pourraient également alourdir les charges d'exploitation futures ou nécessiter des investissements complémentaires.

Ainsi, une évolution défavorable de ce projet pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats, ou la situation financière de la Société.

xi. Risques liés aux mouvements sociaux

La Société, en tant qu'acteur industriel, est exposée à un risque de grève ou de mouvements sociaux pouvant affecter son activité. Toute cessation partielle ou totale de l'activité liée à des revendications salariales, aux conditions de travail ou à des restructurations organisationnelles pourrait entraîner des perturbations dans les processus de production, des retards dans les livraisons ainsi qu'un ralentissement temporaire dans la performance opérationnelle. De tels événements impacteraient défavorablement le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise. La direction de la Société veille à maintenir un dialogue social constructif et régulier avec les représentants du personnel, afin de prévenir les conflits et d'assurer un climat social propice au bon déroulement des opérations.

7.3 Risques financiers et de marché

i. Risques de change

Au premier semestre 2025, la Société a facturé 100% de son chiffre d'affaires en euros. Elle a par ailleurs réalisé 24,7% de ses achats en yuans, 4,3% en dollars américains et 71% en euros.

La Société est donc exposée à la variation de cours du dollar américain et du yuan par rapport à l'euro.

Afin de réduire l'impact de cette variation de cours sur le résultat, en plus des efforts de développer des ventes facturées dans cette devise chaque fois que cela est possible, la Société s'efforce de réduire au maximum le décalage entre la remise d'un prix ferme en euros aux clients et le paiement de ses fournisseurs. Elle procède par ailleurs au cas par cas à des couvertures de change en s'appuyant sur des produits bancaires de contrats de change à terme.

Sur la base des achats et des ventes en dollar américain du premier semestre 2025, une évolution du cours du dollar américain de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2025 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(25)	25

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du dollar américain par rapport à l'euro ou à une appréciation de 10% de l'euro contre le dollar américain sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2025 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Dettes fournisseurs libellées en USD	21	(21)
Disponibilités en USD	1	(1)

Sur la base des achats en yuan du premier semestre 2025, une évolution du cours du yuan de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2025 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(145)	145

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro ou à une dépréciation de 10% de l'euro contre le yuan sur les montants des dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au cours du premier semestre 2024 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Dettes fournisseurs libellées en CNY	(41)	41
Disponibilités en CNY	0	(0)

ii. Risques sur les actions propres et autres placements financiers

Le cours de l'action de la Société est caractérisé par de fortes variations, à l'instar d'autres penny stocks. Au cours du premier semestre 2025 (1^{er} janvier 2025 - 30 juin 2025) le plus bas cours de l'action de la Société a été de 0,02 euro et le plus haut, à 0,04 euro.

Au 30 juin 2025, la valeur comptable des actions propres détenues s'élevait de 151 milliers d'euros, pour 7 242 202 actions à cette date. Une variation de 0,01 euro du cours de bourse aura un effet sur la valeur des actions propres détenues de 72 K€, à la hausse comme à la baisse. La plus-value ou moins-value réalisée sera enregistrée au moment de la cession des titres. La moins-value latente faisant quant à elle l'objet d'une provision pour dépréciation.

En outre, la Société détient au 30 juin 2025 à titre de placement financier 615 863 actions de la société Diagnostic Medical Systems (DMS), admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, dont le cours de bourse est susceptible de fluctuer. Une variation de 10% du cours de ces actions sur le marché par rapport à leur prix moyen d'acquisition d'origine aura un impact d'environ 73 K€, en plus-value comme en moins-value. La même méthode comptable de prudence en matière de provisions s'applique à ces actifs financiers à court terme.

7.4 Risques juridiques

i. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société est propriétaire de nombreuses marques pour la commercialisation de ses produits. La contrefaçon de ses marques par des tiers pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société et pourrait contraindre la Société à avoir recours à des procédures judiciaires avec tous les frais et charges que cela peut entraîner dans un premier temps.

Par ailleurs, la Société a recours à plusieurs fournisseurs pour fabriquer les produits qu'elle distribue. La société intègre de plus en plus la conception de ses produits et ainsi maîtrise les techniques utilisées. Néanmoins, malgré cette vigilance, elle reste exposée sur certains composants utilisés par ses sous-traitants, ou bien lorsqu'elle achète certains produits « sur étagère ». L'entreprise pourrait ainsi se trouver indirectement exposée à une éventuelle violation par l'un de ses sous-traitants d'un brevet appartenant à un tiers, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société.

ii. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société a identifié les principaux risques suivants :

Des risques liés à la non-conformité des produits commercialisés par la Société aux différentes normes : les produits commercialisés par la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur des pays de commercialisation. Le non-renouvellement ou perte de conformité des produits actuellement commercialisés ainsi que la non-conformité des produits nouveaux serait susceptible d'impacter négativement la situation financière de la Société.

Des risques liés à la non-conformité aux normes relatives à l'élimination des déchets : la Société se conforme actuellement aux directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la directive relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Un durcissement de ces directives pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, en renchérissant notamment le coût de fabrication des produits. Le Centre Régional de Récupération est chargé de la gestion des déchets de la Société.

Des risques liés à l'évolution de la réglementation notamment sur les produits de mobilité électrique pour laquelle la législation en vigueur est en cours d'établissement. Aux normes s'appliquant aux produits se combinent les réglementations internationales, européennes (loi anti-dumping notamment) ou locales (telles que le Code de la route en France) pouvant créer des contradictions temporaires ou de fait, et nécessiter en conséquence pour la Société le besoin de modifier la conception de ses produits et le cas échéant intervenir sur les produits en stock si ces évolutions venaient à entrer en vigueur avec des délais trop courts.

L'entreprise, présente au sein de la commission AFNOR en charge de l'établissement de recommandations, ainsi que dans autres organismes tels que la Fédération Professionnelle de Micro-Mobilité, mène une veille permanente sur l'évolution de la réglementation en s'appuyant sur des laboratoires extérieurs lorsque nécessaire. Malgré tout, des changements trop rapides dans un pays ou sur un composant pourraient conduire à une situation susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, notamment par un renchérissement du coût de fabrication des produits, une remise en conformité de stocks existants ou des productions en cours, ou bien par la restriction portée à certains usages, restreignant ainsi le marché adressable.

En matière de provisionnement des risques juridiques, la Société n'a pas de procédures formalisées mais examine les sujets au cas par cas.

BILAN ACTIF

En K€	30/06/2024	31/12/2024	30/06/2025
Autres immobilisations incorporelles	2 421	2 853	2 983
Amortissement	-458	-620	-721
Total immobilisations incorporelles	1 963	2 233	2 262
Autres immobilisations corporelles	1 487	1 614	1 742
Amortissement	-1 076	-1 136	-1 222
Total immobilisations corporelles	411	478	520
Autres participations	317	317	317
Provision	-317	-317	-317
Autres immobilisations financières	320	299	280
Total immobilisations financières	320	299	280
Total actif immobilisé	2 694	3 010	3 062
Stocks	2 559	3 401	3 755
Avances et acomptes	913	898	1 149
Clients et comptes rattachés	2 671	3 394	2 058
Charges constatées d'avance	72	0	117
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 402	1 657	1 558
Total actif circulant	7 617	9 350	8 637
Total actif	10 311	12 360	11 699

BILAN PASSIF

En K€	30/06/2024	31/12/2024	30/06/2025
Capital social	2 175	2 766	3 179
Prime d'émission	1 416	2 450	701
Réserves et report à nouveau	55	55	55
Résultat de l'exercice	-970	-2 395	-1 737
Subvention d'investissement	250	570	1 070
Total des capitaux propres	2 926	3 446	3 268
Provisions pour risque	80	0	0
Emprunts obligataires remboursables en actions et Emprunts obligataires convertibles en actions	1 280	640	1 328
Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédit	2 528	3 115	2 316
Fournisseurs et comptes rattachés	2 846	4 486	4 037
Dettes fiscales et sociales	642	656	733
Autres dettes	9	17	17
Total dettes et provisions	7 385	8 914	8 431
Total passif	10 311	12 360	11 699

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	30/06/2024	31/12/2024	30/06/2025
Chiffre d'affaires	4 233	9 739	4 285
Autres produits et reprises de provision	9	27	10
Total des produits d'exploitation	4 242	9 766	4 295
Achats consommés	3 618	9 027	3 540
Variation de stocks	-320	-1 515	427
Marge brute	935	2 227	1 172
Taux de marge brute	22,1%	22,9%	27,3%
Autres achats et charges externes	1 151	2 294	1 556
Impôts et taxes	17	31	20
Salaires, traitements et charges sociales	621	1 412	1 089
Dotation aux amortissements et provisions	84	657	260
Autres charges	6	7	13
Total charges d'exploitation	5 177	11 913	6 051
Excédent Brut d'Exploitation	-854	-1 510	-1 493
Résultat d'exploitation	-935	-2 147	-1 756
Produits financiers	78	241	132
Charges financières	-114	-139	-113
Résultat financier	-36	102	19
Produits exceptionnels	70	150	0
Charges exceptionnelles	-69	-500	0
Résultat exceptionnel	1	-350	0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	-970	-2 395	-1 737

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2024 Au 30-06-2024	Du 01-01-2024 Au 31-12-2024	Du 01-01-2025 Au 30-06-2025
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :			
Résultat de l'exercice	-970	-2 395	-1 737
Dotation aux amortissements des immobilisations	84	305	187
Variation de stocks	-320	-1 515	-427
Variation des clients et comptes rattachés	-1 520	-2 243	1 336
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	498	585	-368
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	1 428	3 068	-449
Variation des dettes fiscales et sociales	414	428	76
Variation des autres dettes	0	8	0
Dotation (reprise) de provision	-70	185	74
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	-456	-1 574	-1 308
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-313	-744	-130
Acquisition d'immobilisations corporelles	-255	-382	-127
Acquisition d'immobilisations financières	-6	0	0
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations financières	18	33	19
Total flux de financement utilisés par les investissements	-556	-1 093	-238
Flux de financement générés par les moyens de financement :			
Augmentation de capital	185	776	413
Augmentation de la prime d'émission	85	1 136	646
Subventions		320	500
Souscription d'obligations remboursables en actions et d'obligations convertibles en actions	0	1 000	1 750
Remboursement en actions des ORA	-270	-1 910	-1 063
Variation des dettes financières	1 143	1 731	-800
Total flux de financement générés par les moyens de financement	1 143	3 053	1 447
Total flux de financement générés pendant la période	131	386	-99
Disponibilités au début de la période	1 271	1 271	1 657
Disponibilités à la fin de la période	1 402	1 657	1 558

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Le projet de localisation de l'usine de vélos électriques à Revin s'est finalisé sur le 1er semestre avec son inauguration le 11 juin 2025.

La production a démarré en avril 2025

Comme les années passées, la société a immobilisé des frais liés à ce projet dans ces comptes semestriels à hauteur de 130 milliers d'euros

NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes au 30 juin 2025 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1^{er} janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

3.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

3.4. Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

3.5. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

3.6. Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7. Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, depuis le 31-12-2017, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier

3.8. Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2025, la valeur brute des stocks s'élève à 4 350 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 595 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 3 755 milliers d'euros.

NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
Outillage industriel	1 497 465	60 133		1 557 598
Agencements	45 119	50 240		95 359
Matériel de transport	16 416	15 385		31 801
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	55 024	2 589		57 613
Total	1 614 024	128 347		1 742 371

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
Outillage industriel	1 058 335	75 157		1 133 492
Agencements	28 660	5 327		33 987
Matériel de transport	9 893	1 366		11 259
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	39 389	3 924		43 313
Total	1 136 277	85 774		1 222 051

4.2. Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est essentiellement composée des frais de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité et du projet industriel de Revin dont la contrepartie est constatée comme chaque année en diminution des charges correspondantes et non en production immobilisée ;

4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros provisionnés à 100 %.

Le solde du poste correspond à des prêts au personnel pour 20 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 18 milliers d'euros et des dépôts de garantie versé à Facto France et des clients pour 242 milliers d'euros.

4.4. Disponibilités

Le poste se décompose comme suit (en milliers d'euros)

	30-06-2025	31-12-2024
Titres nets Cibox	151	235
Titres nets DMS	336	203
Banques	1 071	1 219
Total	1 558	1 657

Au 30 juin 2025, la société détient 615 863 titres DMS pour une valeur brute de 738 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 402 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 336 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 30 juin 2025, pour une valeur brute de 830 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 679 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 151 milliers d'euros.

4.5. Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2023	Augmentation	Diminution	31-12-2024	Augmentation	Diminution	30-06-2025
Capital social	1 989 942	776 304		2 766 246	413 165		3 179 411
Primes d'émission	5 702 148	1 147 103	-4 399 693	2 449 558	649 335	-2 397 907	700 986
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	31 695			31 695			31 695
Report à nouveau	-1 693 011	-2 678 563	4 371 574	0			0
Résultat de la période	-2 678 563	-2 395 057	2 678 563	-2 395 057	-1 737 524	2 395 057	-1 737 524
Subvention d'investissement	250 000	320 000		570 000	500 000		1 070 000
TOTAL	3 626 402	-2 813 230	2 660 444	3 446 633	-175 024	-2 850	3 268 759

Au cours du 1er semestre 2025, 425 obligations ont été remboursées en actions pour un montant de 1 062 500 euros, correspondant à 41 316 508 actions, soit une augmentation de capital de 413 165 euros et 649 335 euros de prime d'émission.

Par ailleurs, un montant de 2 850 euros d'honoraires liés aux opérations sur le capital a été imputé sur la prime d'émission

La perte de l'exercice clos au 31 décembre 2024 a été imputée sur la prime d'émission.

Enfin, une dernière tranche de subvention pour investissement d'un montant de 500 milliers d'euros a été reçue au cours du 1er semestre 2025.

Au 30 juin 2025, le capital est composé de 317 941 139 actions de 0,01 euros de valeur nominale.

4.6. Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2024	Dotation	Utilisée	Non utilisée	30-06-2025
Provision sur stocks	521	74			595
TOTAL	521	74			595

4.7. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

La société avait obtenu un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19. Au 30 juin 2025, le solde restant dû s'élève à 1 275 milliers d'euros

Le poste comprend également un montant de 600 milliers d'euros d'avance de trésorerie obtenu de la banque.

Enfin, le poste comprend une dette dans le cadre du contrat d'affacturage d'un montant de 441 milliers d'euros.

4.8. Obligations remboursables ou convertibles en actions

La société avait émis lors des exercices précédents des Obligations Remboursables en Actions (ORA) pour une valeur unitaire de 2500 euros, soit un total de 640 milliers d'euros au 31 décembre 2024. 425 ORA ont été remboursés à hauteur de 1 062 milliers d'euros au cours du 1er semestre 2025. Par ailleurs, 400 nouvelles ORA ont été émises pour un montant de 1000 milliers d'euros, soit un solde au 30 juin 2025 de 231 ORA pour un montant de 578 milliers d'euros.

Par ailleurs, le 26 mars 2025, la société a émis 800 Obligations Convertibles en Actions pour un montant de 750 milliers d'euros au profit d'un actionnaire de concert, qui sera remboursé en numéraire dans un délai de 12 mois sauf converti en actions sur décision de l'obligataire.

En contrepartie de cet emprunt, une promesse de nantissement d'une partie des titres DMS détenus par la société Cibox a été consentie au profit de l'obligataire.

Soit un solde du poste qui s'élève ainsi à 1 328 milliers d'euros au 30 juin 2025.

4.9. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 359 milliers d'euros et des dettes sociales de 374 milliers d'euros.

NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 4 233 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 1 564 milliers d'euros.

5.2. Résultat financier

Le résultat financier de 19 milliers d'euros est essentiellement constitué d'une reprise de provision pour dépréciation des titres DMS pour 132 milliers d'euros et d'une dotation de provision pour dépréciation des titres Cibox pour 83 milliers d'euros à laquelle s'ajoutent des intérêts d'emprunt pour 30 milliers d'euros.

5.3. Résultat exceptionnel

Le nouveau plan comptable applicable à partir du 1er janvier 2025 conformément au règlement ANC 2022-06 ayant restreint le recours aux comptes de produits exceptionnels et charges exceptionnelles, il n'y a donc pas eu d'écritures comptabilisées dans ces comptes mais directement dans les comptes de produits ou charges d'exploitation, néanmoins de montants non significatifs au 1er semestre 2025

5.4. Résultat par action après dilution

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,005 €
- résultat net dilué par action en euros : - 0,005 €

NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Néant.

NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE

Au 30 juin 2025, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 42,9 millions d'euros.

NOTE 8. EFFECTIF

L'effectif moyen au premier semestre 2025 s'est élevé à 30 personnes.

NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une partie des titres DMS ont fait l'objet d'une promesse de nantissement au profit d'un actionnaire du concert en garantie d'un emprunt obligataire à hauteur de 750 milliers d'euros.

NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au 1er semestre 2025 s'élèvent à 120 milliers d'euros.

Par ailleurs, les administrateurs ont perçu des jetons de présence pour un montant de 6 milliers d'euros

NOTE 11. RISQUE PAYS

Néant.

NOTE 12. CRÉDIT-BAIL

Néant.

NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Néant.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société CIBOX INTER@CTIVE, nous avons effectué un examen limité de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2025, et couvrant la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, telle qu'elle est jointe au présent rapport.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Président et des Dirigeants de cette société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des Dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire et l'image fidèle qu'elle donne du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 31 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Sarl Ficadex-Jacques Colibert